

Commissaires aux comptes associés

Fabien LECONTE
David LEMIÈRE
Cyril LENORMAND
Frédéric LETERRIER

**LES AMIS DE L'ILE DU LARGE
SAINT MARCOUF**

BOULEVARD DE VERDUN

50500 CARENTAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

LES AMIS DE L'ILE DU LARGE
SAINT MARCOUF

BOULEVARD DE VERDUN
50500 CARENTAN

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES AMIS DE L'ILE DU LARGE SAINT-MARCOUF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

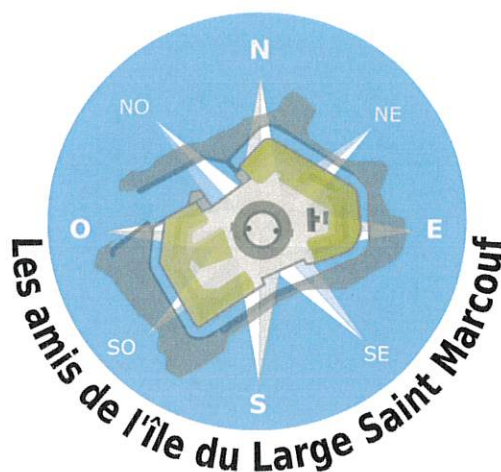
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agneaux,
Le 20 mars 2026



CECOM-AUDIT
Société de commissaire aux comptes
Représentée par David LEMIERE
Commissaire aux comptes associé



Comptes annuels

LES AMIS DE L'ILE DU LARGE SAINT MARCOUF

BOULEVARD DE VERDUN

50500 CARENTAN

Exercice clos le : **31/12/2025**

visé par le
commissaire aux comptes

SOMMAIRE

Comptes annuels

Actif	2
Passif	3
Compte de résultat	4
Annexe	6

visé par le
commissaire aux comptes

Comptes annuels

visé par le
commissaire aux comptes

ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025			01/01/2024 Au 31/12/2024
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions	63 722.79	7 572.97	56 149.82	52 847.31
Installations techn., matériel et outil. ind.	140 659.96	60 988.22	79 671.74	66 650.69
Autres				
Immobilitisations corporelles en cours	4 821.58		4 821.58	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilitisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	10 827.81		10 827.81	10 497.33
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	220 032.14	68 561.19	151 470.95	129 995.33
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	4 415.35		4 415.35	1 971.30
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				13 043.16
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie	254 044.86		254 044.86	245 567.29
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	16 000.98		16 000.98	21 618.27
TOTAL (II)	274 461.19		274 461.19	282 200.02
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	494 493.33	68 561.19	425 932.14	412 195.35

visé par le
commissaire aux comptes

PASSIF

PASSIF	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
FONDS PROPRES Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Ecarts de réévaluation Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres Report à nouveau Excédent ou déficit de l'exercice Situation nette (sous total) Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées	364 891.29 19 209,05 26 974.38 411 074.72	343 090.61 19 209,05 21 800.68 384 100.34
TOTAL (I)	411 074.72	384 100.34
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS Provisions pour risques Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	2 810.75 20.00 12 026.67	8 751.34 19 343.67
TOTAL (IV)	14 857.42	28 095.01
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	425 932.14	412 195.35

visé par le
commissaire aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	14 400,00	14 350,00
Ventes de biens et services	2 214,00	430,00
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	5 899,00	9 725,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs	25 150,00	25 150,00
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	15 119,00	14 361,00
Mécénats	69 550,00	20 000,00
Legs, donations et assurances-vie	7 609,00	6 687,80
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 179,50	
Utilisations des fonds dédiés		35 235,40
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	150 120,50	125 939,20
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	-7 195,37	-9 951,00
Variation de stock	2 444,05	-832,60
Autres achats et charges externes	-95 929,62	-78 914,21
Aides financières	-380,00	-380,00
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		-63,39
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-18 145,62	-12 800,85
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	-7 609,00	-6 687,80
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	-126 815,56	-109 629,85
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	23 304,94	16 309,35
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 669,69	5 491,55
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 669,69	5 491,55
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	-0,25	-0,22
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	-0,25	0,22
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	3 669,44	5 491,33

visé par le
commissaire aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		0
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		0
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	153 790.19	131 430.75
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	-126 815.81	-109 630.07
EXCÉDENT OU DÉFICIT	26 974 .38	21 800.68

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 425 932,14 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 26 974,38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association LES AMIS DE L'ILE DE SAINT MARCOUF est régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août suivant.

Cette association a pour objet la réhabilitation, la sauvegarde et l'ouverture au public de l'Ile du Large Saint-Marcouf, définie au cadastre comme suit AH n°1 à 8.

Les bénévoles ont effectué 7 363 heures au cours de l'exercice, le montant de ces heures valorisées au taux horaire du SMIC au 31 décembre 2025 s'élève à 104 469,90 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, dégressif ou linéaire dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ils sont le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré premier sorti.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS DEDIES ET REPORTES

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Il n'existe pas de fonds dédiés à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
	Terrains			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	55 839,22	13 629,33
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	118 231,30	22 428,66
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			4 821,58
	Avances et acomptes			
		TOTAL	174 070,52	40 879,57
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		10 497,33	330,48
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	10 497,33	330,48
TOTAL GENERAL			184 567,85	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons	5 745,76	63 722,79	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			140 659,96	
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier			
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			4 821,58	
	Avances et acomptes				
		TOTAL		209 204,33	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			10 827,81	
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		10 827,81	
TOTAL GENERAL				220 032,14	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	2 991,91	6 592,09	2 011,03	7 572,97
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	51 580,61	11 553,52	2 145,92	60 988,20
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	54 572,52	18 145,61	4 156,95	68 561,17
TOTAL GENERAL	54 572,52	18 145,61	4 156,95	68 561,17

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. cor p.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL				0			
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

Néant

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL			0	

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)			
	Charges constatées d'avance	16 000,98	8 420,80	7 580,08
TOTAUX		16 000,98	8 420,80	7 580,08
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 000,98
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	16 000,98

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	4 789,45
TOTAL	4 789,45

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	343 090,61		21 800,68		364 891,29
Fonds propres avec droit de reprise	19 209,05				19 209,05
Fonds propres complémentaires					
Report à nouveau	0				0
Excédent ou déficit de l'exercice	21 800,68			21 800,68	0
Subventions d'investissement					
TOTAUX	384 100,34		21 800,68	21 800,68	384 100,34

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	2 810,75	2 810,75		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	20,00	20,00		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 026,67	12 026.67		
TOTAUX	14 857,42	14 857,42		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 026,67
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	12 026,67

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 810,75
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 810,75

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Néant

	Dettes garanties	Montant des sùretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

visé par le
commissaire aux comptes

ANNEXE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		0
CECOM AUDIT	1 800,00	
TOTAL	1 800,00	0

visé par le
commissaire aux comptes